

Image not found or type unknown



Erreur propriété sur cadastre

Par **BELINGEON CECILE**, le **10/10/2016** à **20:43**

Bonjour, la note descriptive du dépôt de pièces de lotissement (1978) avec signatures DDE + notaire prévoit "accès d'une superficie d'environ 778 m² est en indivision entre les lots 2 et 3". En 1980, achat du lot n°2 du lotissement mais aucune mention de la voie d'accès (erreur du notaire ?). Comment faire pour rectifier auprès du service des hypothèques le nom des propriétaires c'est-à-dire moi et mon voisin (et non pas le vendeur du lotissement comme indiqué sur le relevé de propriété du cadastre)? Merci par avance pour vos réponses.
Cordialement